

ZA du moulin à vent
 16230 MAINE DE BOIXE
 Tél : 0545900107
 RCS : 503603698
 N° intracommunautaire : FR22503603698
 N° Siret : 50360369800039
 Code NAF : 4312A
 Capital : 35000 €

MAIRIE AUSSAC VADALLE

61 rue de la république
 16560 AUSSAC-VADALLE

DEVIS
N° I-1228 du 21/02/2018
Page N° 1/2

Désignation	Uté	Qté	Prix Vente	TVA	Montant HT
<u>Aménagement trottoir Rue de la République</u>					
<u>PREPARATION</u>					
Demarche administrative (DICT, Arrêté de voirie)	U	1,00	180,00	20,0	180,00
Signalisation temporaire de chantier par feux tricolor	J	5,00	110,00	20,0	550,00
<u>TERRASSEMENT</u>					
Fouille en tranchée pour fondation	ml	45,50	31,20	20,0	1 419,60
Evacuation des déblais	m3	11,00	15,00	20,0	165,00
<u>MACONNERIE</u>					
Fourniture et mise en oeuvre de bordures préfa de type T2	ml	39,50	22,50	20,0	888,75
Fourniture et mise en oeuvre de bordure en béton gris type CS2	ml	45,50	22,60	20,0	1 028,30
Bordure profil T2 a0	ml	2,00	31,50	20,0	63,00
Empierrement calcaire en 0.30 comprenant le compactage plateforme	m ²	32,00	8,50	20,0	272,00
Remise a niveau de bouches a clé sur chaussée ou trottoir	u	2,00	15,00	20,0	30,00
Extension de canalisation sous trottoir	F	1,00	95,00	20,0	95,00
<u>REVETEMENT DE FINITION</u>					
Raccord en enrobé devant caniveaux	m2	22,75	19,00	20,0	432,25
Réalisation d'un enduit bicouche à l'émulsion de bitume 69% et granulats 6/10 et 4/6 diorite	m ²	55,00	6,50	20,0	357,50

Désignation	Uté	Qté	Prix Vente	TVA	Montant HT

Taux TVA	Montant H.T.	Valeur TVA
20,00	5 481,40	1 096,28
Total TVA	1 096,28	

Conditions de paiement : Payé comptant

Total Net H.T.	5 481,40 €
Total TVA	1 096,28 €
Net à Payer	6 577,68 €

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

DEVIS VALABLE 2 MOIS

Je vous remercie de me retourner un exemplaire daté et signé avec la mention "Bon pour accord et exécution des travaux"

Date et signature :
Le client

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.